

# CONTACT

## Gouvieux

www.gouvieux.fr



DANS CE  
NUMÉRO :

### Dossier

*Un budget prudent  
mais offensif*

### En bref

Un cadet de l'AM3F aux  
Championnats de France  
de judo



### Sortir

Après-midi « Terre »  
le 20 mai



### Gens d'ici

Sainte Lucie :  
l'entreprise familiale  
godvicienne qui  
éveille nos papilles





## ■ **Maintenir le cap malgré les éléments**

Le dossier de ce numéro est naturellement consacré au budget récemment voté par le Conseil municipal. L'exercice est délicat. Qui plus est dans un contexte aussi défavorable que le nôtre, surtout à Gouviex. Non seulement nous subissons, comme d'autres, les aléas d'une période troublée et incertaine, entre baisses de dotations de l'Etat et charges que nous impose celui-ci. Mais en plus, nous ne disposons pas d'armes pour y faire face, ne bénéficiant ni d'activités économiques productives susceptibles de remplir les caisses, ni de la solidarité territoriale d'autres collectivités en raison d'une sociologie quelque peu favorisée.

Je sais que la hausse des impôts locaux, même légère, contrarie certains d'entre vous. Je le comprends. Vous constaterez à la lecture de l'article que la Commune n'a guère le choix si elle veut être en mesure d'assumer à la fois la gestion quotidienne du territoire et ses actions de plus long terme. Car le rôle d'une collectivité comme la nôtre n'est pas seulement d'expédier les affaires courantes, en réagissant au coup par coup ; mais d'anticiper et de prévenir les problèmes, de projeter et de favoriser les améliorations.

Le secret pour sortir de ce qui pourrait être une ornière est de transformer ces inconvénients en avantages, en faisant preuve d'imagination et de volonté. Ainsi Gouviex peut-elle s'enorgueillir d'être une des villes les agréables de l'Oise, sans dépenses publiques ni fiscalité locale excessives. Je suis bien décidé à maintenir ce cap, parce que nous en récoltons aujourd'hui les fruits.

Patrice Marchand,  
Maire de Gouviex,  
Premier Vice-Président du  
Conseil départemental de l'Oise,  
Président du Parc naturel régional  
Oise - Pays de France ■

**Afin de contenir son propre déficit, sans grand succès jusque-là, l'Etat continue de réduire son soutien aux collectivités locales, tout en leur transférant toujours plus de charges. Ainsi, toutes les communes de France, petites et grandes, rencontrent chaque année depuis 2015 des difficultés accrues à élaborer un budget équilibré. Dans ce contexte de plus en plus délicat, les maires se doivent de trouver des solutions pour préserver leur capacité à investir au profit de leurs populations actuelles et futures.**

### *Un contexte défavorable*

Pour la troisième année consécutive, l'Etat diminue la dotation globale de fonctionnement (DGF), une des principales ressources financières des communes. Pour l'année 2017, la baisse supplémentaire touchant la Ville de Gouviex est estimée à 95 000 €. Sur les 10 dernières années, entre 2006 et 2016, la DGF a diminué de 24.15% : elle est passée de 1 928 799 € par an en 2006 à 1 463 186 € en 2016, soit une différence proche du demi-million d'euros depuis son plus haut niveau historique enregistré en 2009 (1 995 123 €). Le manque à gagner total pour la Commune dépasse les 1.3 millions d'euros !

En parallèle, la Commune a dû engager de nouveaux frais, en particulier dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires (Temps d'Activités Périscolaires ou TAP) qui lui coûte chaque année près de 130 000 € (charges salariales, dépenses pédagogiques et énergétiques, etc.).

Par ailleurs, la Commune de Gouviex doit composer avec des contraintes structurelles. Ainsi, contrairement à d'autres villes moyennes de l'Oise, elle se trouve pénalisée par des ressources économiques modestes en raison d'un faible nombre d'entreprises aux activités fiscalisées (hippisme et santé acquittent peu voire pas d'impôts locaux). Dans le même temps, il est crucial de conserver une capacité de financement propre (différence entre recettes et dépenses de fonctionnement) a minima de 1.3 millions d'euros. En dessous de ce seuil, la Commune se verrait réduite à gérer les affaires courantes, sans le moindre investissement d'avenir pro-pice non seulement aux habitants mais aussi aux

### **Fiscalité communale pour l'année 2017 :**

↳ **Taxe d'habitation** : 22,15%

↳ **Foncier bâti** : 12,32%

↳ **Foncier non bâti** : 91,84%

↳ **Contribution foncière des entreprises (CFE)** : 21,38%

## **Un budget prudent mais offensif**

professionnels locaux, sauf à s'engager dans la spirale infernale de l'endettement, ce que vos élus refusent. Or, la Municipalité tient aussi à conserver une pression fiscale faible, aujourd'hui la plus petite des 25 premières communes de l'Oise avec un effort de 94% contre une moyenne de 130%. Pour parvenir à pareil résultat, la Ville joue depuis longtemps sur ses dépenses de fonctionnement : elle emploie à peine plus de 50 salariés, contre une moyenne de 140 pour les communes françaises de même taille (données 2014 du Gouvernement). Cette organisation est le résultat de nombreuses années de travail sur les ressources humaines en vue de les optimiser, c'est-à-dire diminuer les effectifs au minimum sans pour autant pénaliser la qualité du service rendu aux habitants, quitte à les compléter ponctuellement à l'aide de sociétés privées. En 2015, l'ensemble des charges de personnel (intercommunalité comprise) représentaient 227 € par habitant, alors que le montant moyen des 15 communes les plus importantes de l'Oise était alors de 577 €.

### **Mais une détermination intacte**

Finalement, la Commune dispose de très peu de marges de manœuvre budgétaires. En dehors de l'emprunt, qui pèserait tant sur les générations présentes que futures, la seule possibilité à ce jour concerne les impôts locaux des ménages. D'autant plus que, comme vu précédemment, la fiscalité godvicienne est la moins lourde des villes moyennes de l'Oise. Bien sûr, les élus souhaitent l'utiliser avec la plus grande modération, considérant que les Français sont déjà très lourdement grevés par les taxations en tous genres dans un pays où l'Etat prélève près de 45% de la richesse nationale produite chaque année, un des plus hauts niveaux parmi les pays développés (la France est médaille d'argent européenne après le Danemark). De fait, nous nous imposons de limiter les hausses à un niveau qui permette de compenser le manque à gagner de l'Etat et les charges imposées par ce dernier. Ainsi se limitera-t-elle à 1.4% pour 2017, soit 2 fois moins que ce qui avait été envisagé à l'origine. Le président de la République a annoncé au Congrès des Maires une réduction finalement deux fois moins importante que prévue de la dotation globale de fonctionnement. La Municipalité a

naturellement répercuté cette annonce dans ses orientations budgétaires. L'augmentation des taux de la fiscalité locale a dès lors été révisée à la baisse.

Parmi les politiques communales, l'équipe municipale vise tout particulièrement le domaine de la Petite Enfance sur lequel Gouvieux a pour seul souci le bien-être et l'épanouissement de ses enfants. Une politique reconnue au travers de l'obtention toute récente du label « Ville Amie des Enfants » de la part de l'UNESCO, prestigieuse institution internationale émanant de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Les élus sont ainsi encouragés à intensifier leur action en faveur de la jeunesse, notamment pour améliorer l'aide aux familles quant à la garde des enfants en bas âge. En témoigne par exemple la construction d'un centre multi-accueil rue de la Tannerie, en remplacement de l'ancienne halte-garderie devenue insuffisante.

La Municipalité n'en néglige pas pour autant les multiples autres secteurs sur lesquels elle intervient, toujours avec force volonté. Aussi prévoit-elle d'investir, entre autres, dans l'accessibilité de ses bâtiments publics, la mise aux normes thermique de son gymnase ou bien encore la rénovation de son éclairage public. À noter que ces deux dernières opérations visent non seulement un plus grand confort pour les usagers, mais aussi une maîtrise de la consommation énergétique synonyme d'économies sonnantes et trébuchantes à moyen terme. La Mairie se dégagera dès lors de nouvelles marges budgétaires qui lui permettront de modérer la fiscalité locale. Il en va de même avec la révision du PLU grâce à laquelle elle continuera à investir, via l'achat-vente de terrains, parkings, logements ou commerces, notamment en centre-ville. La constitution d'importantes réserves foncières est source à la fois de financements assurés pour la collectivité et de perfectionnement du cadre de vie de ses administrés. L'équation demeurera de la sorte équilibrée, même en cas de dégradation de la conjoncture

## Important rendez-vous de Scrabble les 11 et 12 mars 2017

Samedi 11 mars dernier, 81 élèves issus de classes de Cm1, Cm2, 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> se sont retrouvés à la finale régionale des scolaires pour disputer 3 épreuves duplicate de Scrabble en condition de jeu réel. Le lendemain, c'était au tour des adultes de jouer. Plus de 100 personnes sont venues soutenir les participants dans la salle des fêtes de Gouvieux

## Changement

### d'adresse

Le cabinet infirmier d'Hélène Beaud et de Lydie Duponchelle se situe désormais au 1 Petite place de la Treille à Gouvieux

## Installation d'une Thérapeute énergéticienne

Agathe Lecointre, vient d'ouvrir son cabinet de thérapie énergétique au 1ter, rue Gambetta. Ses différentes techniques d'alchimie vibratoire permettent la libération de douleurs physiques, émotionnelles et mentales : insomnies, dépendances, maladies de peau, préparer son corps à accueillir son bébé, maux de dos, acouphènes, etc. Consultations sur rendez-vous au 07 68 40 58 47

## Participez à la création de bébé kilts pour prématurés

Antonia Ghostine, Godvicienne depuis 1985, souhaite lancer un projet qui lui tient à cœur : confectionner des petites couvertures en patchwork de 70x70 cm pour les offrir au service Néonatal de l'hôpital de Creil qui les mettra sur les bébés en couveuse. Ces bébé kilts, bien colorés, permettront de stimuler le bébé en attirant son regard. Etant donné que les naissances de bébés prématurés sont de plus en plus nombreuses, Antonia a besoin d'aide. Pour la rejoindre : 06 16 90 79 72

## Un juge de ligne Godvicien à Roland-Garros en 2017

Le Club de Tennis de Gouvieux est fier de la sélection d'un de ses jeunes adhérents en tant que juge de ligne au prochain tournoi de Roland-Garros qui se tiendra du 22 mai au 11 juin 2017. En effet, Hugo Nihouarn, qui aura tout juste 18 ans au début de ce prestigieux Tournoi International, sera alors l'un des plus jeunes juges de ligne qualifiés parmi quelques 800 candidats pour seconder les arbitres de chaise. Nous lui souhaitons la meilleure réussite possible pour son premier tournoi de Grand Chelem

## Enquête publique relative à l'aliénation d'une partie de la Sente de la Chaussée à Gouvieux

Cette enquête publique s'est déroulée du 4 février au 20 février 2017 inclus. Madame Fages, commissaire enquêteur en charge de l'enquête, a remis son rapport et ses conclusions parvenus en mairie le 18 mars 2017. Le rapport, les conclusions et les pièces annexes sont consultables pendant un an, en version électronique sur le site de la Ville ainsi qu'en version papier à la mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture

## Un cadet de l'AM3F aux Championnats de France de judo



Très bon début de saison pour Loann Korichi qui enchaîne les belles performances. Sa première place au Championnat de l'Oise de Cires-les-Mello le 22 janvier lui a permis de participer aux championnats inter-région de Paris le 18 février où il est monté sur la 2<sup>e</sup> marche du podium. Cette performance le qualifie pour les championnats de France. Il s'est par ailleurs surclassé pour se performer, il s'est surclassé afin de participer aux compétitions "junior". Ainsi est-il arrivé 2<sup>e</sup> au championnat départemental de Crépy-en-Valois le 18 mars dernier, se qualifiant de la sorte pour le niveau régional. Il a enchaîné ensuite sur le championnat de France UNSS de Seyssinet/Grenoble où, très déçu, il n'a décroché que la 7<sup>e</sup> place. En ce moment, il prépare activement les championnats de France cadets à Ceyrat où il vise le podium. Souhaitons-lui de réussir dans cette épreuve d'un niveau très élevé

## Des cartes numérotées pour la Plaine de jeux

Les cartes permettant l'accès à la Plaine de jeux sont en cours de changement. Elles seront désormais numérotées (sous scellé à la perception). Toutefois, les anciennes cartes des résidents de la CCAC sont toujours valables pour la période du 1<sup>er</sup> mai au 1<sup>er</sup> octobre 2017. L'obtention des cartes numérotées reste inchangée : se munir d'un justificatif de domicile en mairie pour les résidents de la CCAC dont Gouvieux. Tarif : gratuit pour les résidents de la CCAC (5€ si besoin de la rééditer), 25€ pour les extérieurs. La carte numérotée sera à renouveler tous les ans

## Remise des Prix des balcons et maisons fleuries

Le samedi 1<sup>er</sup> avril au matin, Monsieur le Maire et une partie de son équipe municipale ont eu le plaisir de récompenser, comme chaque année, les Godviciennes et Godviciens qui s'affairent toute l'année pour embellir la ville en fleurissant leurs jardins ou balcons. Un rendez-vous devenu incontournable avec forte affluence et ambiance conviviale. Bravo et merci à tous les lauréats, sans lesquels notre commune ne serait sans doute pas aussi agréable à voir et à vivre



## Formation à la prise en charge de l'arrêt cardiaque

Malgré la présence de défibrillateurs automatiques externes dans des lieux publics et l'autorisation à toute personne, même non-médecin, de les utiliser, l'arrêt cardiaque en dehors de l'hôpital est un problème qui concerne encore 50 000 français par an. Pour que ce chiffre baisse, une formation à la prise en charge de l'arrêt cardiaque et à l'utilisation du défibrillateur, assurée par le Docteur Zanaska, cardiologue, est ouverte à tout public sur le site de l'hôpital de Chantilly Les jockeys en salle de réunion au 2<sup>e</sup> étage, le 2<sup>e</sup> jeudi de chaque mois à 19h (30 minutes)

UTILISATION DU DÉFIBRILLATEUR

Rendez-vous les deuxième jeudis de chaque mois à 19h (à partir de 18 ans)

Date : Samedi 22 mars 2017 à 19h00

## L'hippodrome de Chantilly à petit prix toute l'année, même les Grands Prix

France Galop, encouragée par la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne, a mis en place un abonnement à prix réduit : 10€ au lieu de 99€ au tarif normal, réservé aux habitants de l'Aire Cantilienne pour accéder à l'hippodrome de Chantilly pendant toute la saison 2017. Le parking est inclus dans ce tarif. Cet abonnement permet d'assister aux réunions de courses hippiques qui se déroulent cette année sur l'hippodrome de Chantilly, même les Grands Prix : Prix du Jockey Club, Prix de Diane Longines, Qatar Arc Trials et Qatar Prix de l'Arc de Triomphe, pour la dernière fois à Chantilly. Pour cela, il suffit de vous connecter sur le site internet billetterie.francegalop.com et taper dans la barre de recherche : PASS ANNUEL 100% CHANTILLY. Renseignez le code CCAC2017 pour accéder au tarif réduit. Le Pass vous sera adressé par voie postale à votre domicile. Profitez-en ! Renseignements auprès de la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne au 03 44 62 46 60 ou sur [ccac.fr](http://ccac.fr)

## Résultats du 1<sup>er</sup> tour des élections présidentielles à Gouvieux du 23 avril 2017

Inscrits : 6 805  
Votants : 5 484  
Blancs/Nuls : 20/75  
Exprimés : 5 389  
Procurations : 0  
N. DUPONT-AIGNAN : 256  
M. LE PEN : 889  
E. MACRON : 1 381  
B. HAMON : 260  
N. ARTHAUD : 21  
P. POUTOU : 39  
J. CHEMINADE : 7  
J. LASSALLE : 54  
J.-L. MÉLENCHON : 601  
F. ASSELINEAU : 73  
F. FILLON : 1 808

# Info

## Retour sur les activités de mars et avril à la bibliothèque municipale

### Lecture du conte « Brocéliande, terre des fées »

Samedi 11 mars dernier, Ozégan a donné lecture du conte "Brocéliande, terre des fées" à 34 personnes dont 19 enfants et 15 adultes. Pour rendre ce récit vivant et pour introduire les différents personnages, Ozégan a joué plusieurs instruments de musique insolites et anciens : un rebec, instrument à cordes frottées du Moyen Âge ; un psaltérion, instrument à cordes pincées du Moyen Âge ; des cornemuses de toutes tailles ; une flûte taillée dans un tibia de cerf et divers cors taillés dans des cornes de boucs. Ce voyage féérique a été très apprécié



### Remise des prix du concours de marque-pages sur le thème : "L'arbre, la forêt et l'homme"

104 enfants répartis en 4 catégories ont participé au concours ouvert du 3 janvier au 1<sup>er</sup> mars 2017. 133 personnes ont voté entre le samedi 4 mars et le samedi 25 mars pour une proclamation des résultats le samedi 1<sup>er</sup> avril en présence d'une vingtaine de personnes.

Les lauréats par catégorie sont :

- Emma Barbare : 3-6 ans
- Oméa Gest : 7-10 ans
- Camille Henaux : 11-14 ans
- Françoise Bonnaventure : 15 ans et plus

Les gagnants ont reçu un cadeau et auront le privilège de voir leur marque-page imprimé et offert aux lecteurs de la bibliothèque durant les prochains mois



### Atelier de réflexion philosophique

L'atelier de réflexion philosophique sur le thème de l'amour, basé sur l'ouvrage "Socrate est amoureux", a été animé par les Petits Platon mercredi 19 avril 2017 à 10h. Chaque enfant est reparti avec un exemplaire du livre "Socrate est amoureux"



### Rencontre avec les petits journalistes

Samedi 25 mars dernier s'est tenue la rencontre avec les petits journalistes, élèves de l'école Le Manoir des Aigles, et leur rédacteur en chef, Monsieur Mercier, pour la parution du deuxième volume de leur reportage. Ce, en présence d'une quarantaine de personnes. A l'issue de la présentation, chaque journaliste en herbe a reçu son propre exemplaire qu'il a pu dédicacer à ses camarades



### Deux ateliers Pop-up : « Créations autour de Pâques »

Mardi 11 avril dernier, deux ateliers Pop-up sur le thème de Pâques ont été animés par des professionnels pour expliquer les étapes à suivre. Le premier s'est déroulé avec 15 personnes (13 enfants de 6 à 10 ans et 2 adultes). Le second, ouvert aux enfants de plus de 10 ans, a rassemblé 11 personnes (9 enfants et 2 adultes). Après chaque atelier, les participants sont repartis avec leurs œuvres



# Sortir Gouvieux



## ↳ Jusqu'au mercredi 31 mai, Bibliothèque municipale Exposition

### « Couleurs poétiques »

Les adultes élèves de Serge Lapeyre de l'association Arts & loisirs de Gouvieux exposeront leurs peintures sur le thème des poèmes.

Renseignements au 06 70 68 81 02 et [lapeyre.jp.serge@wanadoo.fr](mailto:lapeyre.jp.serge@wanadoo.fr) ou sur [www.artetloisirsgouvieux.fr](http://www.artetloisirsgouvieux.fr). Entrée Libre.

## ↳ Samedi 20 mai, de 14h à 18h, parc de la bibliothèque Après-midi « Terre »

Consacré cette année aux jeux, l'après-midi « Terre » sera ponctué de plusieurs ateliers et animations consacrés à cette thématique avec : jeux traditionnels, initiation au cirque, chasse au trésor, Chevaliers de Govitz (jeux de table et de rôle), sculpture sur bois avec création d'une œuvre originale collective en taille directe sur une souche et création d'une œuvre individuelle en modelage d'argile et végétaux, sculpture sur pierre (création personnelle avec application de la technique du bas-relief sur une petite plaque de pierre de Saint-Maximin) et pause fraîcheur. A 14h, la fanfare Batucada démarra de la place du collège pour rejoindre le parc de la bibliothèque en musique où elle interviendra à plusieurs reprises au cours de l'après-midi. A 18h, spectacle « Une vie dans les arbres » par Lucie Glinel et Laurent Taris. *Dans la région d'Artalie, il fut un temps où la forêt s'étendait à perte de vue. C'est à cette époque que vécut Paul, jeune garçon têtu qui, un jour de grand caprice, grimpa dans un arbre et décida de ne plus jamais poser un pied par terre. Ainsi commence l'aventure.*

Gratuit et ouvert à tous les publics.

Renseignements au 03 44 57 48 63 ou à [bibliotheque.gouvieux@wanadoo.fr](mailto:bibliotheque.gouvieux@wanadoo.fr).



## ↳ Samedi 20 mai, de 9h à 13h, Fondation INFA Gouvieux

### Journée portes ouvertes

L'équipe pédagogique et les professionnels de l'INFA accueilleront les visiteurs dans leurs locaux afin de présenter l'offre de formations diplômantes et qualifiantes en initial et en alternance (apprentissage, professionnalisation) dans les filières Tourisme, Hôtellerie-Restauration et Santé. Au programme : présentation des formations et des dispositifs, rencontre avec les professionnels et les responsables de formation, visite des locaux et plateaux techniques.

Entrée libre. Les visiteurs sont priés de se munir d'un CV. Renseignements auprès de Sara Rahmouni au 03 44 67 14 12 ou à [infa601@infa-formation.com](mailto:infa601@infa-formation.com). Fondation INFA Gouvieux – 12 Chemin des Aigles – 60270 Gouvieux.

## ↳ Parcs & Jardins de l'Oise Spectacle en plein air "L'enfant sauvage"



Pour la nouvelle édition de la manifestation "Laissez-vous conter les parcs et jardins de l'Oise", la Compagnie des Anthropologues propose le spectacle-promenade 'L'enfant sauvage' dans différents parcs et jardins de l'Oise. Piotr est forestier. Un jour, il recueille un enfant sauvage. Comme elle vit la nuit et dort le jour la tête en bas, il la baptise Myotis, du nom d'une petite chauve-souris de la région. Une institutrice de la ville est envoyée au milieu des bois pour tenter de l'éduquer. La fillette au comportement étrange semble coupée du monde, mais elle a un don : celui de donner vie à ses rêves ! Pour comprendre l'enfant, l'enseignante va devoir apprivoiser sa peur de la forêt, et apprendre à voyager dans l'univers des songes. Une aventure qui mêle théâtre, musique, marionnette, acrobatie et pyrotechnie.

Dates et lieux :

- Les carrières de la Maison de la pierre à Saint-Maximin, 14 mai, 14h30 et 16h30
  - Le parc du château de Breuil-le-Sec, 21 mai, 14h30 et 16h30
  - Le jardin du Moulin Ventin à Paillart, 4 juin, 14h30 et 16h30
  - Le parc du château d'Auteuil à Berneuil-en-Bray, 18 juin, 14h30 et 16h30
  - Le parc de l'Abbaye de Chaalis, 30 juin, 21h
- Plus de renseignements auprès du Conseil départemental de l'Oise : [oise.fr](http://oise.fr) ou 03 44 10 40 00.

‡ **Dimanche 14 mai, 9h30-13h,**  
parking rue Blanche  
**Exposition de voitures de collection**  
Organisée par Les vieilles calandres.  
*Renseignements à e.marulier@free.fr.*

‡ **Lundi 15 mai, 17h30-19h30, salle des fêtes**  
**Portes ouvertes par l'association Célinda Mouv'**  
Présentation de Zumba kids (17h30), Kuduro fit (18h30) Zumba fitness (19h).  
*Renseignements au 06 78 98 05 10 ou à celindamouv@gmail.com.*

‡ **Samedi 20 mai, 20h30, salle des fêtes**  
**Fête du Ménestrel, Conservatoire de Chantilly et de l'Aire Cantilienne**  
Le Ménestrel vous accueille pour une soirée festive autour d'ensembles vocaux et instrumentaux. Une excellente façon de découvrir le Ménestrel et ses différentes facettes !  
*Renseignements auprès de Sophie Pasquet au 03 44 58 29 28 ou à lemenestrel60@wanadoo.fr.*

‡ **Dimanche 21 mai, 14h30-15h30, salle des fêtes**  
**Spectacle de danse**  
Par Arkadémia. Spectacle de fin d'année des enfants (à partir de 4 ans) et adolescents danseurs riches de musicalité et de sens artistique.  
*Renseignements auprès de Marie-Line Liévin au 06 12 03 34 34 ou à marieliévin@gmail.com.*

‡ **Dimanche 21 mai, 16h-21h30, salle des fêtes**  
**Spectacle de théâtre**  
Par Arkadémia. Spectacle de fin d'année des élèves sur le thème : rencontre de personnages dans la rue, dans l'entrée d'un immeuble, au restaurant, et à travers le monde.  
*Renseignements auprès de Roland Bideau au 06 64 64 77 72 ou à roland.bideau@free.fr.*

‡ **Dimanche 21 mai, à partir de 7h30, Gymnase de Gouvieux**  
**Randonnée pédestre et cyclo de la Nonette**  
Organisée par le RCM de Gouvieux. 4 parcours de marche 8,5 à 25 km, 3 parcours VTT, 3 parcours sur route. Inscriptions sur place.  
*Renseignements : section marche 07 81 17 15 78, section cyclotourisme 06 77 45 02 31.*

‡ **Samedi 27 mai, 20h30 et dimanche 28 Mai, 17h, La Ferme**  
**Spectacle de théâtre « Gainsbourg / Devos »**



Serge Gainsbourg et Raymond Devos, deux virtuoses des mots furieusement modernes. Sketchs de l'un et chansons de l'autre s'entrechoquent avec complicité. Quand le trublion comique parle de nous et de la société « sens dessus dessous », l'homme à la tête de chou explore nos sentiments et nous raconte « ces petits riens ».  
*Renseignements et réservations Pascal CLAUZARD au 06 77 37 56 17 ou utopia-theatre@orange.fr. Tarif : 8 €.*

‡ **Du vendredi 2 au mercredi 7 juin, place Amic**  
**Fête foraine de la Pentecôte**

### Le salon de thé, La Joyeuse théière propose

‡ **Atelier d'écriture**  
Les jeudis 4 et 18 mai et les jeudis 8 et 22 juin, 9h/11h  
*Participation : 12 € (atelier + thé ou café gourmand).*

‡ **Séance thé Relax**  
Les vendredis 12 mai et 16 juin, 15h/18h  
*Participation : 15 € (massage assis relaxant de 15 min + thé ou café gourmand).*

‡ **Conversation anglaise**  
Les dimanches 14 mai et 11 juin, 10h30/12h  
*Participation : 15 € (atelier + thé ou café gourmand).*

‡ **Café philo "Avons-nous le devoir de rechercher la vérité ?"**  
Les dimanches 21 mai et 18 juin, 10h30/12h  
*Participation : consommation au choix*

‡ **Café Lectures Partagées**  
Les jeudis 1<sup>er</sup> et 29 Juin, 9h30/11h30  
*Participation : consommation au choix.*

*Inscriptions au 03 44 58 92 11*

# État civil 2017

du 16 janvier au 15 avril

## NAISSANCES

- ‡ 26 janvier : Louis Leclerc Le Poul
- ‡ 29 janvier : Julia Pierrot
- ‡ 4 février : Enzo Courbet Pereira
- ‡ 13 février : Johann Pan
- ‡ 14 février : Livio Da Costa Henry
- ‡ 18 février : Lola Meusnier
- ‡ 22 février : Esteban Alvado-Gagné
- ‡ 2 mars : Kenan Seneta-Madeira Grihault
- ‡ 3 mars : Chelcy Debril
- ‡ 8 mars : Diéguy Barlagne
- ‡ 10 mars : Sarah Merliot
- ‡ 12 mars : Inès Delhaye
- ‡ 27 mars : Rose Gatet
- ‡ 31 mars : Clémence Bolot
- ‡ 31 mars : Alexandre Tixier
- ‡ 6 avril : Noah Van Grasstek
- ‡ 7 avril : Andrea Moreno

## MARIAGES

- ‡ 28 janvier : Romain Dethomas et Victoire Delloye
- ‡ 14 février : Mickaël Angot et Nadia Yous
- ‡ 25 mars : Catherine Gallopin et Sylvie Botte
- ‡ 1<sup>er</sup> avril : Eric Daime et Pamela Edouard
- ‡ 8 avril : Jérémie Poinin-Auraye et Mégane Bonnot
- ‡ 8 avril : Thomas Iraçabal et Lise Kinoo
- ‡ 15 avril : Frédéric Dagneaux et Chantal de Véra

## DÉCÈS

- ‡ 16 janvier : Josette Marier veuve Marchandin
- ‡ 24 janvier : Liliane Névoit veuve Barbezat
- ‡ 27 janvier : Caroline Delattre épouse Decressain
- ‡ 30 janvier : Jean-Lou Cazeet
- ‡ 1<sup>er</sup> février : Louise Fontaine épouse Viellot
- ‡ 3 février : Odette Duru veuve Mathiotte
- ‡ 3 février : Marius Czernek
- ‡ 11 février : Knud Greisen
- ‡ 16 février : Jacques Auriol
- ‡ 21 février : Alain Trevissoi
- ‡ 21 février : Bruno Ricci
- ‡ 24 février : Pierre Ribaut époux de Brigitte Falkenau
- ‡ 3 mars : André Léon
- ‡ 8 mars : Madeleine Normand veuve Ragon
- ‡ 8 mars : Germaine Paillot épouse Lanoue
- ‡ 10 mars : Yolande Poncet
- ‡ 19 mars : Jacqueline Vernassal veuve Le Meur
- ‡ 19 mars : Danielle Froger épouse Lemaur
- ‡ 20 mars : Philippe Le Bris
- ‡ 23 mars : Muguette Auroux veuve Viandier
- ‡ 25 mars : Paulette Méheut veuve Lamontagne
- ‡ 1<sup>er</sup> avril : Edmond Leduc
- ‡ 8 avril : Bernard Planté
- ‡ 8 avril : Claude Lencaigne

## ▀ Sainte Lucie : l'entreprise familiale Godvicienne qui éveille nos papilles



**Vanille, épices, poivres, sels, herbes, coulis, nappages, arômes, décors et aides aux desserts sont toutes les gammes sucrées/salées pensées et préparées à Gouvieux au sein de l'entreprise familiale Sainte Lucie. Partons à la découverte de cette entreprise qui a plus d'un siècle d'existence.**

L'entreprise Sainte Lucie, créée en 1885 à Boulogne-Billancourt par deux frères, était spécialisée dans l'importation de gousses de vanille, la *Vanilla Planifolia*, en provenance de Madagascar pour être distribuées en épicerie fines dans toute la région Ile-de-France. Son nom ne fait donc pas référence à l'île des Antilles mais à une plantation de vanille située à Madagascar.

Dans les années 50, Sainte Lucie est la première entreprise à élaborer une gamme d'aides à la pâtisserie autour de ses fabrications à base de vanille, et élargit sa gamme avec la vente de poivres, herbes et épices. Dans les années 90, Sainte Lucie décide d'entrer dans la grande distribution notamment en marque de distributeur et continue d'étoffer ses gammes. A cette date, Sainte Lucie compte une centaine de références. Faute de place, l'entreprise artisanale déménage à Gouvieux, près de l'église Sainte-Geneviève, en 1987 pour être ensuite reprise par Joseph Bourget en 2003, suite à quelques difficultés financières. De 1885 à 2003, l'entreprise a été gérée par la même famille, soit pendant quatre générations !

A partir de 2003, la famille Bourget, père, fils et fille mettent tout en œuvre pour développer l'entreprise et la marque Sainte Lucie. Plus de cinq années ont été nécessaires pour améliorer la traçabilité des produits et la sécurisation du site, repenser les packagings, augmenter leurs parts de marché, asseoir leur notoriété et diversifier leurs produits.

Aujourd'hui, Sainte Lucie est la deuxième entreprise après Ducros Vahiné (groupe américain Mc Cormick) dans la vente de produits d'aide à la pâtisserie et poivres, herbes, épices sur toute la France et Outre-Mer (Guadeloupe et Martinique). Elle compte plus de 200 références en aide aux desserts, poudres, caramels, et autant en épices/herbes, poivres et mélanges. Sainte Lucie travaille beaucoup avec des produits bruts et naturels.

En perpétuelle quête de modernité, l'entreprise familiale a récemment développé une gamme de produits biologiques et travaille sur la recyclabilité de ses emballages. Ces efforts lui ont permis d'obtenir en décembre 2016 l'accréditation « Entrepreneurs + engagés » par ECOCERT. Ce label récompense les entrepreneurs responsables au quotidien qui respectent une démarche écocitoyenne, contribuant au développement de l'emploi en région et s'inscrivant dans un processus vertueux d'amélioration continue ▀



### Le saviez-vous ?

*La vanille est une épice constituée par le fruit de certaines orchidées, principalement la *Vanilla Planifolia*. Les aztèques en auraient les premiers fait l'utilisation dans des boissons cacaotées, mais ce n'est qu'au début du 16e siècle que les Espagnols la découvrent. Son commerce prend de l'ampleur au 17e et est introduite sur l'île Bourbon (aujourd'hui La Réunion) en 1819, puis sur l'île de Madagascar en 1880 où l'engouement est tel que la production malgache dépasse 1000 tonnes en 1929 !*

*Aujourd'hui, Madagascar produit 60% de la vanille dans le monde. La vanille nécessite une année de préparation minutieuse pour se transformer d'un fruit inodore en une épice moelleuse et parfumée.*

### ▀ Contact Gouvieux

Bulletin municipal officiel de la Ville de Gouvieux  
Directeur de la publication : Patrice Marchand  
Rédaction : Doncameleon  
Maquette et mise en page : traitdeplume.fr  
Photographies : Ville de Gouvieux, Sainte Lucie, DR  
Impression : Bédu/Gouvieux (Imprim'vert)  
Ne pas jeter sur la voie publique.



Gouvieux

[www.gouvieux.fr](http://www.gouvieux.fr)



Commune du

